



Ecole Française de Massage

Fiche technique de la formation :

Lomi Lomi massage hawaïen

1. Modalités d'inscription et d'organisation

➤ Public cible

La formation est ouverte à tous.

➤ Pré-requis

Aucun pré-requis est nécessaire pour suivre cette formation, cependant, la connaissance en massage bien-être est un plus.

➤ Modalités d'inscription

L'inscription à la formation est effective à réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement (chèque d'acompte et chèque de solde). Le nombre de places est limité et les inscriptions sont closes un mois avant la date de la formation. Un mail d'information est alors envoyé aux participants, leur confirmant ou non la tenue de la formation et leur précisant les modalités de la formation.

➤ Rythme de la formation et programmation

Date et horaires : 24 & 25 février 2025

Durée : formation de 2 journées de 7h (soit un total de 14h)

Lieu : Ecole Française de Massage, 23 rue de Montchapet 21000 DIJON

➤ Coût de la formation

L'Ecole Française de Massage n'est pas assujettie à la TVA (art. 293B du CGI). Les montants mentionnés ci-dessous s'entendent donc hors taxes (HT).

Le prix de la formation est fixé à 300 € HT.

Les frais administratifs de dossier sont fixés à 0 € HT.

2. Modalités pédagogiques

➤ Objectifs pédagogiques

Créer une nouvelle prestation dans un univers exotique.

Apprendre et développer cette technique de massage, pour créer le rythme de l'océan, avec des mouvements enveloppants en utilisant les avants bras, les coudes et les mains.

A la fin de la formation, le stagiaire sera capable de proposer une séance de 60 min.

➤ Programme, contenu de la formation

Jour 1 matin : accueil du groupe, cours théorique histoire du massage Lomi-lomi, installation du client, matériels nécessaires, bienfaits et contre-indications. Apprentissage protocole du dos et bras.

Jour 1 après-midi : Apprentissage du protocole sur les jambes face postérieure, révision du protocole du dos et bras, enchaînement de tout le protocole face dorsale.

Jour 2 matin : Apprentissage protocole jambes face antérieure, apprentissage protocole bras et visage.

Jour 2 après-midi : Révision du protocole complet, validation de l'apprentissage.

➤ Matériel utilisé

Matériel mis à disposition par l'Ecole : table de massage.

Matériel apporté par le stagiaire : Paréo, maillot de bain, toile cirée (2m x 1m), vêtement souple et sans manche, huile de massage.

➤ Modalités de travail

- Mise en application avec accompagnement des apprentissages pour l'obtention d'une bonne gestuelle.
- Travail en binôme
-

➤ Ressources pédagogiques

- Projection d'un PowerPoint pendant la formation
- Support numérique PowerPoint envoyé après la formation.

3. Modalités d'évaluation

➤ En début de formation :

Les attentes et besoins des stagiaires sont recueillis et formalisés sur une fiche de recueil fournie au formateur.

➤ A l'issue de la formation

Une attestation de formation nominative est remise à chaque bénéficiaire de la formation.

Modalités d'évaluation des compétences acquises :

Par la réalisation d'un protocole complet en 60mn

➤ Après la formation

Quelques jours après la formation, un lien est envoyé à tous les bénéficiaires de la formation. Ils accèdent ainsi à un questionnaire en ligne leur permettant d'évaluer la formation et le formateur, tant sur le fond que sur la forme. **Chaque bénéficiaire de la formation s'engage à cette phase d'évaluation qui est indispensable à l'EFM dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue.**

4. Modalités d'encadrement

➤ Structure d'encadrement

Organisme de formation certifié Qualiopi au titre de la catégorie "Actions de formation".

N° d'organisme formateur : 26-21-02095-21

Association loi 1901 à but non lucratif.

➤ Equipe pédagogique

Directeur : Sylvain DONARD, praticien en massage bien-être
Référente Pédagogique : Marie DELAHAYE, ingénierie de formation
Formateur : Nathalie GRECO, esthéticienne

5. Respect de la propriété intellectuelle

Le droit d'auteur est protégé par l'[article L. 111-1 du Code de la propriété intellectuelle](#) modifié par la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020: « *L'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous.* »

Le formateur informe les stagiaires de l'existence des droits d'auteur et de l'interdiction de se servir du contenu de la formation en dehors de leur usage personnel et de l'EFM. Cela leur interdit d'en partager les éléments (photos, figures, tableaux, textes...) sur un site internet, un blog, les réseaux sociaux, des applications multimédia accessibles au public.

Les infractions aux droits d'auteur sont sanctionnées pénalement (CPI, art. L. 335-1 à L. 335-10)

Le formateur s'engage également à respecter ces règles lors de la conception de ses supports de formation.